

divan se prêtait de la meilleure grâce aux manifestations dont l'ambassadeur ne cessait d'être l'objet. Dans sa reconnaissance, il ne croyait pas pouvoir porter assez haut le lustre d'une nation qui se proclamait la première puissance chrétienne alliée de l'empire ottoman. De son côté, La Forest assuré de l'assentiment général, et voyant chaque jour grandir son influence, ne se gênait plus pour faire parade à Constantinople des antipathies de son maître pour Charles-Quint, antipathies qu'il savait du reste partagées par le Sultan.

Notre diplomatie était loin d'avoir obtenu d'aussi réels succès en Italie. Les princes de ce pays avaient formellement refusé de se déclarer contre l'empereur et toutes les tentatives de rapprochement n'avaient abouti qu'à obtenir d'eux l'assurance d'une neutralité dans laquelle ils se trouvaient enchaînés par des terreurs malheureusement trop justifiées. Quant aux Vénitiens, ce n'était pas même une attitude passive qu'on devait attendre de leur part. Le Sénat, entraîné par la politique de Charles ou séduit par ses promesses fallacieuses, avait joint les troupes de la république aux armées impériales. C'était pour le roi l'occasion de se prévaloir de ses bons rapports avec la Turquie et de mettre à l'épreuve la sincérité de cette puissance. A cette fin, La Forest entama de nouvelles négociations, et, grâce à ses soins, un second traité intervint en vertu duquel les flottes française et ottomane devaient agir de concert. L'ambassadeur français s'engageait à accompagner en personne ou par un de ses officiers l'armée du Sultan que les vaisseaux de Barberousse transporteraient à Otrante, possession turque, tandis que le baron de Saint-Blancart, commandant des galères du roi, viendrait avec son escadre rallier celle de Barberousse et agir d'un commun accord contre les possessions impériales en Italie.

Le divan était acquis, mais l'effet de ses bonnes intentions et même de ses engagements restait subordonné à l'assenti-